COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 20/11/23

Présents : MM. R. PANARIELLO, P. GUILLEBAUX (CD), S. PILLEMONT (CDA), P. DUPIN (en visio), L. JOUBERT (Vice Président—visio), J.P LEDUC (Président), MME RUPERT.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

SUSPENSIONS DE TERRAINS

U16

D3-C DU 04/06/2023
50817.2 CLAYES SS/BOIS USM 1 / MESNIL ST DENIS ASL 1
Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches dont 3 fermes** pour l'équipe 1 des CLAYES SS/BOIS évoluant en D3-C.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le matche suivant :

U16 D3-B DU 17/12/2023
25893410 CLAYES SS/BOIS USM 21 / BOIS D'ARCY AS 21

Pour connaître toutes les caractéristiques obligatoires du nouveau terrain à respecter ,veuillez vous référer au journal précédent (YF 1772).

SENIORS

SEN D5-A DU 26/03/2023
25139107 POISSY AS 3 / VAUXOISE ES 2
Transmis de la Commission de Discipline en Instruction infligeant une suspension de terrain pour **6 matches fermes** pour l'équipe 3 de POISSY évoluant en D5-A.
Le club de POISSY FC récupérant les droits de POISSY AS, cette suspension est applicable à l'équipe 3 de POISSY FC.
La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 03/12/2023
25890248 POISSY FC 3 / INTERFOOT 78 1

SEN D4-A DU 14/01/2024
25890259 POISSY FC 3 / ACHERES FC 1

SEN D4-A DU 04/02/2024
25890284 POISSY FC 3 / BUCHELOISE AS 2

SEN D4-A DU 17/03/2024
25890298 POISSY FC 3 / FEUCHEROLLES USA 1

SEN D4-A DU 07/04/2024
25890324 POISSY FC 3 / AUBERGENVILLE FC 2

La Commission accuse réception de la convention passée entre la ville d'HERBLAY et le club de POISSY FC, pour jouer les cinq matchs à HERBLAY.
La Commission demande à POISSY de prévenir les clubs adverses de l'adresse exacte du stade.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

U16

D4-B DU 12/11/2023
27343092 ENT. MEZIERES EPONE 22 / CARRIERES S/S US 22
27343092 CARRIERES GRESILLONS 22 / HOUILLES AC 23

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

U14

D4-A ENT. MEZIERES EPONE 22

FORFAITS AVISES
3EME FORFAIT

U14

D3-D DU 12/11/2023
27223168 ENT. MEZIERES EPONE 22

FORFAITS NON AVISES
2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U18

D2-A DU 12/11/2023
25888271 VERNEUIL S/SEINE US 21

MATCHES REMIS

A JOUER LE 10/12/2023

VETERANS

D2-A
25895938 MEULAN/ASFG/JUZIERS 31 / MONTESSON U.S. 31

D2-B
25896136 BEYNES F.C. 31 / MONTIGNY LE BX AS 31

U18

D3-B
27235759 ANDRESY FC 21 / MAISONS LAFFITTE FC 21

D3-C
27235863 CROISSY U.S. 21 / VOISINS F.C. 22

A JOUER LE 16/12/2023

U14

D3-A
26926427 ENT.EPONE MEZ. 21 / GUERVILLE ARNOUVILLE 21

D3-B
26926584 SARTROUVILLE ES 22 / HOUILLES A.C. 23

A JOUER LE 23/12/2023

U14

D2-A
25894991 LIMAY ALJ 22 / HOUILLES A.C. 22

D4-C
27240905 SARTROUVILLE ES 23 / HOUILLES A.C. 24

D4-E
27224474 MARLY LE ROI U.S. 23 / MAUREPAS AS 22

A JOUER LE 06/01/2024

U14

D3-A
26926424 CARRIERES GRE. 21 / ENT.EPONE MEZIERES 21

D4-B
25883411 VERNEUIL S/SEINE US 22 / HOUILLES A.C. 25
25883413 VAUXOISE ES 21 / ANDRESY F.C. 21

D4-E
27224471 VELIZY ASC 21 / FCFF 22

SENIORS F

D1-A
27139758 VERSAILLES 78 FC 1 / HOUILLES A.C. 1

A JOUER LE 07/01/2024

SENIORS

D5-B
27164010 ANDRESY FC 2 / JUZIERS FC 1

U18

D3-B
27235750 ANDRESY F.C. 21 / CHAMBOURCY ASM 21

U16

D4-A
27236697 ENT.EPONE MEZIERES 21 / ECQUEVILLY E.F.C. 21

A JOUER LE 11/02/2024

SENIORS

D5-A
26674536 OLYMP. MANTES FC 1 / FONTENAY ST PERE AS 1
26674554 BONNIERES FRENEUSE 1 / VINSKY FC 2

MATCHES A PROGRAMMER

SENIORS

D5-C
27164884 PORT MARLY C.S. 1 / FCFF 2

VETERANS

D4-B
25896784 CROISSY U.S. 32 / MAISONS-LAFFITTE F.C 32

U18

D1-A
26953586 PLAISIROIS F.O. 21 / BAILLY NOISY SFC 21

D2-A
25888270 A.S. BUCHELOISE 21 / SARTROUVILLE ES 21

D2-B
25892406 ST GERMAIN EN LAYE 21 / VELIZY ASC 21
25892411 CELLOIS CS 22 / ST GERMAIN EN LAYE 21

D3-C
27235868 VOISINS F.C. 22 / ETANG ST NOM ES 21

U16

D4-A
27236683 VERNEUIL S/SEINE US 22 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 22
27236689 ROSNY S/SEINE C.S.M. 22 / BREVAL LONGNES F.C. 21
27236700 ROSNY S/SEINE C.S.M. 22 / ENT.EPONE MEZIERES 21
27236702 JUZIERS F.C. 21 / BREVAL LONGNES F.C. 21
27236735 JUZIERS F.C. 21 / ISSOU AS 21
27236736 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / ROSNY S/S C.S.M. 22

FUTSAL SENIORS

D1-A
26923108 MONTESSON U.S. 1 / A.S.J.A 2

COURRIERS

LA COMMISSION RAPPELLE QUE POUR TOUT COURRIER LES NUMEROS DE MATCH, DIVISION ET POULE DOIVENT ÊTRE INDIQUÉS SOUS PEINE D'AMENDE.

500644 LES CLAYES SS/BOIS USM
Pris note du courrier des CLAYES SOUS BOIS.
La Commission vous confirme que la distance minimum réglementaire du stade de repli est de 10km et qu'aucune dérogation n'est possible.

511721 BOIS D'ARCY AS
Courrier du club pour savoir s'il est possible d'engager une 3ème équipe en SENIORS D5 (poule D idéalement).
La Commission propose que votre équipe prenne la place MONTIGNY LE BX AS qui est forfait général. Votre intégration se fera en « hors championnat », c'est-à-dire que l'équipe Senior 3 de BOIS D'ARCY AS et ses adversaires seront soumises, pour ces rencontres disputées « hors championnat », aux mêmes formalités que si elles disputaient une rencontre officielle (forfaits, cartons, sanctions disciplinaires, etc).

DEMANDES

VETERANS

D2-B DU 03/12/2023
25896152 VALLEE 78 FC 31 / MONTIGNY LE BX AS 31
Demande de VALLEE pour avancer ce match à 9h afin de pouvoir faire jouer les VETERANS D4 à 11h sur le même terrain synthétique pour préserver la pelouse qui est dans un mauvais état.
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir votre adversaire.

D3-A DU 03/12/2023
25896283 EPONE USBS 31 / ECQUEVILLY EFC 31
Demande de EPONE pour reporter ce match au 10.12.23 car il y a 2 matchs VETERANS de prévu à la même heure, sur le même terrain, or la pelouse sera fermée.
Refus d'ECQUEVILLY car le club organise une action pour le Téléthon.
EPONE propose donc l'inversion.
Accord écrit d'ECQUEVILLY.
La Commission donne son accord.

D3-A DU 26/11/2023
25896282 ANDRESY FC 31 / ECQUEVILLY EFC 31
Demande de ECQUEVILLY pour inverser ce match et éviter un report car ANDRESY a ses installations fermées suite à l'organisation d'une course par la ville.
La Commission donne son accord.

D4-C DU 03/12/2023
25896944 VALLEE 78 FC 31 / BOIS D'ARCY AS 33
Demande de VALLEE pour jouer ce match à 11h afin de pouvoir faire jouer les VETERANS D2 à 9h sur le même terrain synthétique pour préserver la pelouse qui est dans un mauvais état.
La Commission donne son accord et vous demande de prévenir votre adversaire.

D5-A DU 26/11/2023
25894803 BREVAL LONGNES FC 32 / GERVILLE ARNOUVILLE 33
Demande de BREVAL pour inverser ce match puisque leur terrain est fermé par arrêté municipal du 6 au 26 novembre.
La Commission inverse les matchs aller/retour.

U18

D2-A DU 03/12/2023
25888284 CARRIERES GRE. AS 21 / VERNEUIL S/SEINE US 21
Demande de CARRIERES GRESILLONS pour reporter cette rencontre à une date ultérieure car un événement ne leur permettra pas d'être présent.
La Commission demande un justificatif officiel de cet événement.

D2-A DU 03/12/2023
25888285 HARDRICOURT US 21 / BUCHELOISE AS 21
HARDRICOURT nous informe qu'il y a les U18 et U16 à 12h30 sur le même terrain et propose donc de faire jouer ce match à 13h et les U16 à 11h.
La Commission donne son accord.

D3-B DU 26/11/2023
27235758 MONTESSON US 21 / CHATOU AS 22
Demande de MONTESSON pour avancer la rencontre à 11h afin de pouvoir profiter du terrain synthétique et préserver la pelouse.
Accord écrit de CHATOU.
La Commission donne son accord.

D3-B DU 26/11/2023
27235760 HOUILLES SO 21 / CHAMBOURCY ASM 21
Demande de HOUILLES SO pour inverser le match, leur terrain étant toujours en travaux.
Refus de CHAMBOURCY.
La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

D3-D DU 03/12/2023
27236044 ST ARNOULT FC 78 21 / MESNIL ST DENIS ASL 21
Demande de ST ARNOULT pour jouer ce match à 16h car leur unique terrain est pris à 13h par les U16 D4-E.
La Commission dit match à jouer à 15h. Et vous demande de prévenir votre adversaire.

U16

D2-A DU 03/12/2023
25893044 HARDRICOURT US 21 / CARRIERES GRE. AS 1
HARDRICOURT nous informe qu'il y a les U18 et U16 à 12h30 sur le même terrain et propose donc de faire jouer ce match à 11h et les U18 à 13h.
La Commission donne son accord.

DEMANDES DEROGATIONS ANNUELLES

VETERANS

523623 MAUREPAS AS
Le club demande à pouvoir faire jouer ses équipes suivantes à 12h30 au lieu de 13h afin de permettre aux équipes suivantes de s'échauffer correctement, surtout en cette période hivernale :

- U18 D1 n°21
- U18 D3-D n°22
- U16 D2-B n°21
- U16 D3-C n°22

La Commission donne son accord.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entrainer une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'ASTREINTE DE LA LIGUE EST RÉSERVÉE AUX MATCHES DE LIGUE ET NE GÈRE DONC PAS LES PROBLÈMES DE FMI DES MATCHS DU DISTRICT.
LA TABLETTE DOIT ETRE À L'HEURE ET À LA DATE DU JOUR ET DISPOSER DE LA DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE.
UNE CONNEXION WIFI N'EST PAS NÉCESSAIRE LE JOUR DU MATCH À CONDITION D'AVOIR RECUPÉRÉ LES DONNÉES DE LA RENCONTRE (ANNEXE 11).
La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

VETERANS

D5-C DU 05/11/2023
27185516 NEAUPHLE-PONT. 32 / MONTIGNY LE BX AS 32¨
Pris note du rapport de NEAUPHLE.
La Commission décide de ne pas sanctionner.

SENIORS FUTSAL

D1-A DU 09/11/2023
26923110 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 / A.S.J.A 1
Pris note des rapports des arbitres et de ROSNY.
La Commission sanctionne l'équipe de ROSNY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

45 ANS

POULE-B DU 13/11/2023
27516867 MAULOISE U.S. 1 / MAURECOURT F.C. 1
Pris note du rapport de MAULOISE et MAURECOURT.
La Commission décide de ne pas sanctionner.

SENIORS FUTSAL

D1-A DU 31/10/2023
26923103 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / C.B.P.S. 78 1
Après rappel et non réception du rapport demandé,
La Commission sanctionne l'équipe de JOUARS d'une amende de 20€ (annexe 2 du RS du D.Y.F. non production d'un rapport demandé).

DEMANDES DE RAPPORTS

CY COMITE SENIORS

POULE UNIQUE DU 19/11/2023
27533161 FCFF 2 / VOISINS F.C. 2
Pris note du rapport de VOISINS.
La Commission demande à FONTENAY LE FLEURY un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

SENIORS FUTSAL

D1-A DU 18/11/2023
26923081 LA TOILE 1 / ATFC 1
Pris note du rapport de l'arbitre.
La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

TIRAGE DES COUPES

EN CAS DE PROBLÈME DE DISPONIBILITÉ DE TERRAIN, LA COMMISSION INVERSERA LES RENCONTRES.

Les tirages suivants sont en ligne sur le site internet et Footclubs :

COUPE DES YVELINES

CADRAGE
U18
Lundi 27 Novembre 2023

Exempts :

* BUCHELOISE AS 21 ou CARRIERES GRESILLONS 21
* BOUGIVAL FOOT 21 ou ETANG ST NOM ES 21
* CONFLANS FC 21 ou VELIZY ASC 21
* ENT. MAULE-MAREIL 21
* GARGENVILLE STADE 1
* HOUILLES AC 22
* LIMAY ALJ 21
* MAUREPAS AS 21
* NEAUPHLE-PONT. 21
* PLAISIROIS FO 21
* ST GERMAIN EN LAYE 21
* TRAPPES ES 22
* VERSAILLES 78 FC 23
* VOISINS FC 21

COUPE DES YVELINES

3EME TOUR
U14
Samedi du 17 Décembre 2023

Exempts :

* BOUAFLE/FLINS ENT. 21
* TRAPPES ES 21